

Formation Vie Coopérative :

Co-construire le rôle de coopérateur



10 décembre
2021 –
1^{er} juillet
2022



Crown Plaza,
10 place de la
République,
75011 Paris



S'adresse aux Référents Vie
coopérative et tous salariés
de coopératives d'hlm
intéressés par le sujet



Formateurs :
Olivier Maurel, Consultant-
chercheur indépendant
Lucine Leclercq, Chargée de
mission Vie coopérative



650€ HT
pour
chaque
session

PRÉSENTATION

Les coopératives ne sont pas des entreprises comme les autres : du fait de leur mode d'organisation, de leur gouvernance et de leurs valeurs, elles ne s'adressent pas simplement à des clients mais à des coopérateurs. Cette relation est essentielle pour faire vivre l'esprit coopératif mais c'est aussi une relation à construire en permanence.

Occupés par la gestion quotidienne de l'entreprise, nous avons parfois tendance à oublier ou à peiner à entretenir cette relation.

L'objectif de cette formation est donc d'entreprendre un travail collectif, tremplin aux projets particuliers de chaque coop, pour parvenir à davantage intégrer les coopérateurs dans la construction et l'appropriation de leur propre rôle. Le format de formation-action vise à accompagner les apprenants dans la mise en application des idées formulées et à faire face aux difficultés rencontrées de manière plus collective.

OBJECTIFS

1. Avoir identifié les différents moments d'interaction avec le coopérateur, du premier contact jusqu'à son départ de la coop, quelle que soit la nature de cette interaction
2. Avoir identifié au moins 1 action à mettre en place à l'un de ces moments clés afin de rendre le coopérateur plus actif et de le mieux intégrer dans un travail collaboratif
3. Avoir expérimenté cette ou ces actions et capitalisé la multiplicité des expériences du groupe de participants

PRÉREQUIS

Être acculturé aux processus de gouvernance d'une coopérative d'hlm.

Cette formation se déroulera sur plusieurs temps, sous forme de formation-action :

- 10/12/2021 – **Session 1** (1 jour) : Travail collectif
- Janvier-Juin – **Action** (6 mois) : Expérimentation d'un projet
- 30/06/2022 – **Session 2** (1 jour) : Retours collectifs sur les mises en œuvre et capitalisation
- 01/07/2022 – **Extension** (1 jour) : Découverte de membres et d'actions du monde coopératif et de l'économie sociale et solidaire



Formation-action : les sessions de formation mêleront contenus théoriques et ateliers collectifs. La formation comporte une phase intermédiaire d'accompagnement à la mise en œuvre de projets. La participation des stagiaires et l'interactivité avec les animateurs seront privilégiées.



Session 1



10 décembre
2021
(1 jour)



Crown Plaza,
10 place de la
République,
75011 Paris



S'adresse aux Référénts Vie
coopérative et tout salarié
de coopérative d'hlm
intéressé par le sujet



Formateurs :
Olivier Maurel,
Lucine Leclercq



650€ HT

PRÉSENTATION

La première phase de cette formation-action vise à identifier l'ensemble des interactions qui peuvent avoir lieu avec le locataire ou accédant, du premier contact à son départ de la coop, et de réfléchir pour en faire des moments clés de la relation avec le coopérateur et de la vie coopérative.

A l'issue de cette formation le participant sera capable :

1. D'identifier les interactions (moments clés) entre la Coop'HLM et ses coopérateurs
2. D'identifier des enjeux et actions clés à mettre en place pour intégrer davantage le coopérateur
3. D'identifier un moment d'interaction particulièrement clé pour sa coop et de proposer des idées d'actions à développer

OBJECTIFS

PRÉREQUIS

Être acculturé aux processus de gouvernance d'une coopérative d'hlm.

PROGRAMME

La première session de formation se déroulera sur une journée selon le programme suivant :

- Accueil et introduction
- Témoignage d'un acteur du monde coopératif
- Ateliers de travail et restitution : *Quelles interactions et moments clés dans la vie d'un coopérateur locataire/accédant peuvent-ils permettre construire une relation collaborative entre lui et l'équipe ?*
- Travail individuel de préparation de projet

Cette journée sera suivie d'une phase d'expérimentation d'un projet. Les apprenants bénéficieront d'un accompagnement particulier de la part de la fédération :

- Échanges et partage d'expérience entre apprenants via un outil numérique commun
- Appui de la fédération par téléphone ou en physique durant toutes les phases du projet (préparation en lien avec l'équipe et la direction, soutien à la mise en place et à la gestion de projet)
- Point d'étape collectif à mi-parcours

Une grande place sera laissée à la prise de parole des stagiaires.

Le projet expérimenté par la coop peut être un projet nouveau ou déjà identifié / démarré et peut être de taille variable. Il ne s'agit pas d'ajouter une charge supplémentaire de travail que la coop ne serait pas en capacités d'assumer mais de lui permettre de bénéficier d'un accompagnement spécifique qui favorisera la réalisation du projet.

MÉTHODOLOGIE



Session 2



30 juin 2022
(1 jour)



Crown Plaza,
10 place de la
République,
75011 Paris



S'adresse aux Référénts Vie
coopérative et tout salarié
de coopérative d'hlm
intéressé par le sujet



Formateurs :
Olivier Maurel,
Lucine Leclercq



650€ HT

PRÉSENTATION

A la suite de la phase d'expérimentation, les participants se rassembleront une deuxième fois pour partager leurs retours d'expérience sur les différents projets. Cette journée permettra d'échanger des idées, des pratiques, des points d'alerte, et de co-construire un document à partir de ces expériences qui servira de guide pour la suite de leurs projets et sera diffusé à l'ensemble des coopératives d'hlm.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation le participant sera capable :

1. De formaliser un retour d'expérience sur le projet mené
2. De se baser sur cette expériences et le guide de bonnes pratiques pour pérenniser le projet expérimenté et d'identifier d'autres moments clés d'interaction avec le locataire-accédant afin de mettre en place de nouveaux projets visant à renforcer le lien avec le coopérateur

PRÉREQUIS

- Être acculturé aux processus de gouvernance d'une coopérative d'hlm.
- La présence à la première session de formation et la réalisation d'un projet sont obligatoirement requis pour participer à la deuxième session.

PROGRAMME

La deuxième session de formation se déroulera sur une journée selon le programme suivant :

- Retours sur la phase de mise en œuvre (points de réussite, axes d'amélioration)
- Atelier en sous-groupe pour co-construire le guide de bonnes pratiques

Le format laissera une grande place à la prise de parole des stagiaires.

L'interaction entre stagiaires et avec les formateurs sera privilégiée.

Les participants seront accompagnés par la Fédération pour préparer la présentation de leur projet et de leur retour d'expérience.

Le format de la session sera adapté aux projets qui auront été mis en place et à la nature des retours d'expérience.

Le travail effectué en amont et pendant cette deuxième session a vocation à être pérennisé au travers d'un livrable que les apprenants pourront utiliser pour la suite de leurs projets.



Extension



1^{er} juillet 2022
(1 jour)



S'adresse aux Référents Vie
coopérative et tout salarié
de coopérative d'hlm
intéressé par le sujet



Formateur :
Lucine Leclercq



PRÉSENTATION

OBJECTIFS

PRÉREQUIS

PROGRAMME

MÉTHODOLOGIE

PROGRAMME A VENIR

